

**COMMUNE  
DE  
HOUYET**

**AVIS :**

**Mise en location à titre précaire d'une pâture à WANLIN.**

Le Collège communal de la Commune de Houyet procédera le **mardi 11 mai 2021 à 10H00** à l'ouverture des soumissions parvenues pour la mise en location à titre précaire de la parcelle sise à l'angle de l'Impasse en Ile et de la rue des Skassis, cadastrée 10e Division (WANLIN) section A n° 155 K d'une contenance de 1ha 00a 54ca.

Le cahier des charges de la convention de mise à disposition à titre est disponible au service communal du Patrimoine sis rue Saint-Roch n°15 et en ligne sur le site internet de la Commune. (Avis)

Les formulaires de candidature sont à adresser au Collège communal de et à 5560 HOUYET, rue Saint-Roch, n°15 pour le mardi 11 mai 2021 à 10h00 au plus tard. Ils peuvent également être déposés au Secrétariat communal de Houyet, rue Saint-Roch, n°15.

Les dispositions du bail à ferme ne sont, en outre, pas d'application, en vertu de l'article 1712 du Code civil.

Houyet, le 22 avril 2021.

PAR LE COLLEGE :

Le Directeur Général,

  
Didier FRIPIAT.



La Bourgmestre,

  
Hélène LEBRUN.